

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 : 4AS

PARLER POUR NE RIEN DIRE

• Dettes :

- Dette privée : dette qui sera remboursée à son échéance
- Dette publique : dette qui ne sera jamais remboursée mais à condition que les intérêts soient payés. Par exemple : USA > 100% du PIB et > 160% avec organismes garantis par l'État US France : 95 % du PIB. Allemagne : 82 % ... A défaut, il y a toujours la planche à billets (85 milliards/mois en 2013 par la FED), voire le contribuable (Irlande) ou l'épargnant (Grèce).
- Si au Japon les taux des dettes publiques passaient à 2 %, il faudrait 75 % des recettes fiscales pour couvrir les intérêts !



• Créances :

- La Chine détient 4 000 milliards de dollars de bons du Trésor, soit plus de 20% de la dette américaine.
- Que se passera-t-il lorsque les retraités chinois auront besoin de leur argent ? C'est pour bientôt ... ils vieillissent et ne font pas beaucoup d'enfants.
- La confiance règne ! Aussi, par précaution, la Chine « dédollarise » ses réserves de change : achats massifs d'or (1^{er} acheteur d'or au monde, devant l'Inde) et de devises autres que le \$; elle milite pour la création d'une « nouvelle devise de réserve internationale ».

• Taux :

- En Chine, les taux d'intérêt sur les emprunts d'État atteignent 4.48 %, soit le double des taux pratiqués sur les emprunts d'État en France ou aux États-Unis (10 ans = 2.76%) ; 3 fois ceux de l'Allemagne ; 4 fois ceux de la Suisse. Au Brésil, la crise actuelle les a fait grimper à plus de 13 % et en Russie, à 9.4 %.
- Risque de bulle obligataire si la FED réduisait le volume de ses émissions, créant ainsi une remontée des taux et une chute corrélative des cours des obligations.
- En France, les taux n'ont heureusement pas suivi le sentiment des agences de notation et sont restés faibles (mars 2014 : l'OAT à 10 ans est à 2,12 % ; le 30 ans, à 3,15 %). Malgré cela, la charge de la dette de l'État s'élèvera en 2014 à plus de 46 milliards €, pour un total de dépenses de 370 milliards €, (soit 12 %). C'est dire le poids du « sentiment de marchés » sur l'équilibre de nos finances publiques !
- Question bête : comme les gendarmes, des masses énormes de capitaux sont installées « en caponnière » sur le bord de la route, sans effet sur l'économie réelle, en attente d'un « bon coup ». Pourquoi dans ce cas, les taux d'intérêt ne seraient-ils pas significativement négatifs afin de les rediriger vers un meilleur usage, non spéculatif ? C'est du moins ce que pensent certains économistes.

- **Inflation :**

- Aux USA, les prix à la consommation augmentent d'un peu moins de 2 %. Les économistes ne s'inquiètent pas de son niveau actuel, mais plutôt de sa faiblesse, prélude d'une crise de déflation.
- En Chine, les salaires dans certains secteurs ont augmenté de 20% dans l'année, à tel point que l'industrie chinoise délocalise. Le Mexique prend le relais.
- En Zone euro, le taux d'inflation est passé de 1.8 % il y a 1 an, à 0.8 % au 4eme trimestre 2013. Serait-ce le signe d'une déflation rampante de l'économie ? Même les prix de l'immobilier commencent à baisser ; aussi les acheteurs ne se pressent-ils pas pour acheter, espérant encore un meilleur prix.
- Pour les Gouvernements, faible inflation = faibles taux d'intérêt = réduction des déficits budgétaires ➔ baisse d'activité = baisse ressources fiscales = augmentation des déficits budgétaires ➔ le serpent se mord la queue !



- **Chômage :**

- En France : 2 définitions du chômage (INSEE/norme BIT ou PÔLE EMPLOI) se partagent l'actualité (très légère baisse au 4° trimestre pour l'une, et poursuite de la hausse pour l'autre).
- Quelques taux de chômage dans le monde en 2014 : France 10.9% ; Allemagne : 5 % ; États-Unis : 6.6 % ; Espagne : 25.8 % ; Chine : 6.4 % ; Grande-Bretagne : 8,1 %
- Question bête : et si, en contrepartie d'heures supplémentaires, le travailleur ne percevait que des « points de retraite » et l'employeur ne payait que les cotisations sociales ? Ne pourrait-on ainsi rejoindre Adam Smith qui soulignait que « le travail est la source unique d'où procède la richesse des nations ».

- **Bourse :**

- Article 1832 du code civil : « La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter ». D'où la notion « d'affectio societatis ».
- Cette volonté de se retrousser les manches qui fait de l'acheteur d'une action un « partenaire », est-elle effective dans les opérations de « trading haute fréquence », dans les opérations à terme, dans les interventions des « hedge funds », dans les achats/ventes d'options sur titres, warrants, CFD, dans les prêts de titres ou de droits de vote, ... qui constituent pourtant la très grande majorité des opérations boursières ?
- Tant et si bien que, pour le particulier lambda, l'acquisition d'un titre en bourse s'apparente désormais à l'achat d'un ticket de tiercé. Là aussi, les « tuyaux » des pronostiqueurs pourront être utiles qui pensent que « belle de mai » est en forme et que l'on peut la jouer à 5 contre 1 !
- Ce goût du pari trouve désormais son comble dans le domaine du « Bitcoin », cette monnaie cryptographique qui agite les marchés en ce moment. Écoutons ce dialogue entre deux investisseurs : « Bitcoin a atteint les 1 230 \$ dimanche. Un hedge fund Bitcoin a grimpé de 5 000% — ce qui pourrait être la meilleure performance jamais enregistrée par un hedge fund.... Bitcoin ne va probablement pas tarder à mordre

la poussière. C'est le problème avec les nouvelles technologies. Il y a toujours des technologies encore plus nouvelles... et peut-être un meilleur Bitcoin ». Good luck à ceux qui veulent s'y frotter !!

- Les Marchés :
 - Ils ont été nettement positifs au cours de l'année 2013, mais se montrent plus réservés au 1^{er} trimestre 2014 :
 - CAC 40 : + 18 % - 2 %
 - DOW JONES : + 26 % - 3 %
 - NASDACQ : + 38 % + 2 %
 - NIKKEI : + 57 % - 12 %
 - EUROSTOXX : + 18 % - 3 %
 - OR : - 28 % + 15 %
 - Les analystes financiers sont raisonnablement optimistes pour 2014 (beaucoup évoquent une hausse moyenne des indices de l'ordre de 10 %), mais cet avis n'est pas unanime, d'autant que la Politique internationale s'y prête mal en ce moment.

- L'assurance-vie :
 - Elle reste le placement préféré des Français ; 50 % des actifs possèdent un contrat d'assurance-vie en vue de leur retraite. Près de 11 milliards (nets des retraits) ont été collectés en 2013.
 - Deux nouveaux produits devraient entrer en vigueur au cours de l'année 2014 :
 - **les contrats « euro-croissance »** qui se rajouteront aux actuels « contrats en euros » (qui ont rapporté en moyenne 2.8 % en 2013) et en « unités de compte » (variables selon la compagnie gérante, mais d'un rendement supérieur). Ce nouveau produit à capital garanti au bout de 8 ans (mais possibilité de transfert d'un contrat actuel en euros tout en conservant son ancienneté), offrira un rendement supérieur de 1 point environ.
 - **les contrats « vie-génération »** dont un tiers des fonds financera des investissements dans des entreprises de moins de 5000 salariés, le logement social et intermédiaire et l'économie sociale et solidaire. En contrepartie : d'un avantage fiscal supplémentaire sur la succession, à savoir un abattement de 20 %, qui s'ajoute à l'abattement de 152 500 € déjà offert aux détenteurs d'assurance-vie classique.

A tous, je souhaite une bonne gestion patrimoniale en 2014.

Cordialement,

Georges MALGOIRE